

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 18 décembre 1980

La séance est ouverte à 2 heures.

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

● (1405)

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### LE CABINET

ON DEMANDE LA DÉMISSION DE MINISTRES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud):** Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement pour proposer une motion. D'après les chiffres des mois d'octobre et maintenant de novembre, notre pays connaît une inflation galopante, bien pire que celle qu'on avait prévue. En effet, le taux d'inflation atteint désormais 11.2 p. 100 et s'emballe chaque fois que les taux d'intérêt augmentent. Le gouvernement a littéralement perdu le contrôle de l'économie. Je propose donc, avec l'appui du député de Parry Sound-Muskoka (M. Darling):

Que la Chambre déplore le fait que les libéraux qui soutiennent le gouvernement se soient laissésurrer et qu'ils ne puissent plus expliquer à leurs électeurs pourquoi ils soutiennent une telle incompétence, et que la Chambre demande au premier ministre, au ministre des Finances, au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources ainsi qu'au ministre de la Justice de démissionner pour qu'on puisse les remplacer et confier leurs portefeuilles à des députés capables de reprendre en main la direction du gouvernement et la situation économique dans notre pays.

**Mme le Président:** Cette motion ne peut être mise en délibération qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

### LE REVENU NATIONAL

LA MOBILISATION DU REVENU POUR AIDER LES GAGNE-PETIT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Doug Lewis (Simcoe-Nord):** Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. Le prix du mazout de chauffage a augmenté de 26.9 p. 100 et celui du gaz domestique a augmenté de 20.7 p. 100 depuis le mois de novembre 1979. Aussi, je propose, appuyé par le député de Hamilton-Wentworth (M. Scott):

Que le gouvernement mobilise une partie des recettes qu'il tire de la hausse des taxes sur l'essence, le mazout de chauffage et le gaz naturel pour aider les gagne-petit à survivre durant l'hiver de 1980-1981.

**Mme le Président:** Pour pouvoir présenter une motion de ce genre, il faut le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

## LES CONFLITS OUVRIERS

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—LA NOMINATION D'UN COMMISSAIRE D'ENQUÊTE INDUSTRIELLE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Sid Parker (Kootenay-Est-Revelstoke):** Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente et importante. Étant donné que la compagnie de téléphone de la Colombie-Britannique a récemment mis à pied plus de 600 de ses employés parce qu'ils portaient un macaron syndical, et étant donné que cette même compagnie agit de telle sorte qu'elle pousse littéralement ses employés à faire la grève bien qu'ils aient eu une attitude extrêmement conciliante, je propose, appuyé par le député de New Westminster-Coquitlam (M<sup>lle</sup> Jewett):

Que la Chambre enjoigne au ministre du Travail d'user des pouvoirs que lui confère le Code canadien du travail de nommer immédiatement un commissaire d'enquête industrielle qui étudiera le conflit de travail à la compagnie de téléphone de la Colombie-Britannique en vue d'amener cette compagnie totalement irresponsable à conclure un accord avec ses employés, avant que les habitants de la Colombie-Britannique n'aient à subir les inconvénients d'un autre arrêt de travail absolument inutile.

**Mme le Président:** Une telle motion ne peut être présentée qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

### LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

LES MESURES EN VUE DE CONCLURE UN ACCORD SUR LES PRIX—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Len Gustafson (Assiniboia):** Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement. La politique énergétique du gouvernement mène le pays à la ruine économique. On vient d'annoncer que 300 contrats de forage ont été annulés à Lloydminster et nous savons par ailleurs que des derricks quittent le pays mettant ainsi bien des gens à pied; enfin, voici que le gouvernement de la Saskatchewan menace de ne pas verser ses taxes. Le fait que le premier ministre refuse de reconnaître ces faits crée un sentiment d'aliénation et de mécontentement ainsi qu'une incertitude économique partout au Canada. Je propose donc, appuyé par le député d'Edmonton-Est (M. Yurko):